

COMMISSION REGIONALE des ARBITRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

FICHE DE FRAIS ARBITRE RESPONSABLE - TIR 18M TEA Beursault

NOM - Prénom :			
Adresse du domicile :			
CONCOURS (type):			
DATE: LIEU:	LIEU :		
CLUB ORGANISATEUR :	N° FFTA :		
Date et heure d'arrivée "1er jour" : Date et heure de départ "fin 1er ou 2ème jour" : Distance du domicile au lieu de la compétition <i>(site officiel ViaMichelin.fr)</i> :			
OBJET	Base remboursement	Quantité	Montant
Arbitrage des championnats Beursault - 18 M - TAE - DRE - D2			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00€	1	
une journée (dimanche-jour férié)	40,00€	1	
Arbitrage des compétitions dominicales ou autres :			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00€	1	
une journée (dimanche-jour férié)	40,00€	1	
une demie-journée (mercredi am-samedi am)	20,00€	1	
Arbitrage des compétitions au C.R.E.P.S Dijon-Mirande :			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00 €	1	
une journée	40,00€	1	
Forfait indemnisation surveillance des entraînements J-1	5,00€	1	
ndemnité kilométrique domicile/lieu de la compétition (1) :		·	
Km suppl. remboursés au delà de 80 km A/R	0,324€/km		
Si don à l'organisateur barème fiscal en vigueur			
ndemnisation sur frais réels (avec justificatifs):		Г	
Frais autoroute			
Frais repas ou hôtellerie (2)			
	TOTA	L des frais	
1) présentation carte grise et selon barème en vigueur	Don à l'organisateur		
2) avec accord préalable de l'organisateur	Montant à régler à l'arbitre		
Fait à : Le	:		
Signature de l'arbitre : Signature de l'organisateur :			

V.2025-01